



Edito de la Présidente

Je vous espère en pleine forme après ce bel été... chaud pour certain(e)s d'entre nous. Un petit air de liberté circulait partout en dépit des actualités frisant souvent la sinistrose !

Tout d'abord pour celles et ceux qui ne me connaissent pas, permettez-moi de vous présenter mon parcours : Je suis issue du groupe Icade où j'ai œuvré 30 ans (après 12 ans en cabinet de commissariat aux comptes et expertise comptable) en Direction financière, à l'Audit et au Contrôle Interne. J'ai débuté en secteur HLM, à Nouveau Logis et SCIC Habitat, puis à la promotion d'Icade Tertiaire et à Icade Services (société Eurogem et ses filiales) enfin à la DARCCI d'Icade (Direction de l'audit, des risques, de la Conformité et du contrôle interne). Je suis en retraite depuis mi-2019.

La succession à la présidence de ARSCICADE-HABITAT que m'ont proposée Jean-Pierre DEL CAS et le conseil d'administration, me ravit pleinement. Je suis votre disposition avec l'ensemble des administrateurs afin de vous proposer des activités festives, des voyages et diverses informations ou actualités.

En juin 2022, deux rencontres régionales se sont tenues à Lyon (69) et Colomars (06) (Cf. articles dans ce numéro) pour le plus grand bonheur des participants.

Au 4ème trimestre, pour l'Ile de France, une sortie festive (jeudi 10/11) sera organisée ainsi que deux concerts à la Philharmonie (les 27/11 et 15/12) pour votre plus grand plaisir. Naturellement, si certains adhérents d'autres régions sont présents à Paris, ils peuvent participer selon les places disponibles, renseignez-vous auprès du bureau d'ARSCICADE-HABITAT.

Je conserve l'organisation des voyages avec notre agence qui est adossée au groupe Selectour. Ainsi, il a été proposé un court séjour à Berlin début novembre 2022 qui sera le premier voyage depuis deux ans car le circuit lancé pour la Grèce n'a obtenu que 10 inscriptions, nombre insuffisant pour le réaliser.

Cet automne, je vais vous adresser de nouvelles propositions pour 2023 avec une croisière fluviale et un circuit en Europe. Elles corroborent la consultation menée sur les voyages pour 2023/2025 que je vous ai adressée par mail début septembre.

Le conseil d'administration a lancé, en mars 2022, l'étude d'un nouveau site internet sur laquelle un groupe de travail a œuvré jusqu'en juillet pour établir son cahier des charges. Un informaticien nous accompagne pour son développement et la livraison du site est prévue au 4ème trimestre 2022. Vous pourrez nous contacter, consulter nos informations en ligne et bénéficier d'une billetterie et de « bons plans » sur diverses enseignes.

Ce service supplémentaire vous sera accordé et nous espérons avec les administrateurs que vous l'utiliserez pour votre plus grand plaisir. N'oubliez pas de nous communiquer votre mail, indispensable pour votre connexion, et en cas de difficultés, appelez-nous ou demandez conseil à vos proches, enfants et petit-enfants.

En un mot, la vie reprend son cours pour le plus grand bonheur de toutes et tous... La vie est belle, bientôt l'été indien avec un peu de soleil après les ondées du moment...

La reprise de nos habitudes avec les petits et les grands... le sport vous pouvez en faire avec HappyVisio (gym douce, pilate, ...). N'oubliez pas d'écouter de la musique et de sourire en croisant les gens dans la rue, ils en ont besoin !

A très bientôt, votre présidente et dévouée,

Françoise CROQUET

Les résultats du concours : Un nouveau nom pour votre journal

Dans le numéro d'avril 2022, nous avons lancé un concours pour le choix d'un nouveau nom pour le journal de l'Association.

Vous avez été nombreux à y participer, et 59 propositions de noms nous sont parvenues.

Le comité ad hoc issu du Conseil d'Administration, par voie de vote a retenu le nom que vous voyez en titre de cette nouvelle parution, à savoir :

Trait d'Union

Ce nom symbolise bien le lien qui unit les anciens du Groupe, par-delà les générations et les différentes sociétés.

L'heureux gagnant du concours est Guy Parisot, qui a donc remporté une invitation pour deux personnes dans le restaurant de son choix, à concurrence d'un montant global de 100 €.

Les photos, ci-contre, illustrent cet agréable moment.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration,



sur proposition du comité, a décidé d'accorder un satisfaction à Yves Baguet, pour sa proposition « Le Lien », arrivée en deuxième position, avec juste un petit point d'écart, et qui dans le même esprit reflète également cette notion de rapprochement entre les adhérents. Il a reçu une récompense de 50€.

Merci à tous les participants !

Marie-George JOUGLET

HOMMAGE POSTHUME

Voilà déjà 10 ans que Jean Lejamtel nous a quittés.

Pourquoi évoquer cet ancien de la SCIC alors que malheureusement nombreux sont ceux qui nous ont quittés, souvent prématurément ?

Jean Lejamtel a passé toute sa carrière au service comptable et tenait les comptes de la CILOF (société qui construisait des logements essentiellement réservés aux militaires). Comptable la semaine et artiste le week-end, Jean peignait avec beaucoup de talent des paysages normands, des natures mortes...

A sa retraite, il a adhéré à notre Association et assistait régulièrement à notre Assemblée Générale, et c'est à l'occasion d'une de ces rencontres que je lui ai suggéré de dessiner le logo de l'Association, ce qu'il a accepté spontanément, avec sa gentillesse habituelle. Quelques jours après, nous avons notre logo.

Ainsi, notre Association ne l'oublie pas.

Merci Jean.

A côté du nouveau nom de notre journal, figure dorénavant le logo de l'Association.

Charly BISMUTH

RENCONTRE FESTIVE DES ADHERENTS D'ARSCICADE-HABITAT A LYON – AUVERGNE RHÔNE-ALPES – 17 JUIN 2022

Le 17 juin, sur l'invitation d'Alain Fresko, nouveau Lyonnais qui succède à Marc Esnault pour animer les activités d'Arscicade-Habitat de la région Auvergne Rhône-Alpes, 17 adhérents se sont retrouvés au restaurant Marguerite, ancienne propriété de la femme de Louis Lumière, désormais consacrée à la gastronomie lyonnaise.

« A table avec des amis, le temps ne compte plus » disait Paul Bocuse, le « parrain » de ce restaurant, et c'était le lieu idéal pour organiser ce rendez-vous amical en l'honneur de Marc Esnault qui a quitté le conseil d'administration d'Arscicade-Habitat et ses fonctions d'animateur de notre association depuis de nombreuses années. Ce fut un très beau moment d'amitié et de convivialité.

En l'absence de Jean-Pierre Dei Cas, retenu en Normandie pour des raisons personnelles, Françoise Croquet notre nouvelle présidente

était présente pour rencontrer les Adhérents et évoquer les axes de développement à l'étude afin de dynamiser notre association et d'attirer de nouveaux adhérents et ainsi légitimer la pertinence d'Arscicade-Habitat notamment à l'égard de nos partenaires qui acceptent de participer au financement de nos activités.

Elle a remercié Marc Esnault pour son action au sein du conseil d'administration de l'association et pour les nombreux articles (47 chroniques écrites pour Arscicade infos) et son travail d'organisation et d'animation des rencontres régionales en Rhône Alpes favorisant ainsi le lien social des anciens salariés du Groupe.

Gilles Blézeau, ami de longue date de Marc Esnault, et son compagnon de route professionnel à Nantes et à Lyon, a rappelé la carrière de Marc au sein du groupe ICADE, ex-SCIC, et son implication au sein de l'association.

Pour entourer Marc, des compagnons de longue date ont fait le déplacement, tels que Charly Bismuth de Nice, Pierre Puichaud venu du Vietnam, et Michel Delafosse ancien président de SCIC Habitat et toujours fidèle à l'association qui a tenu à être présent.

En lui remettant le cadeau choisi par Jean-Pierre Dei Cas, un vieux magnum du meilleur cru de Calvados et excellent breuvage contre la déprime, Gilles Blézeau a demandé à Marc au nom de tous de conserver le lien avec l'association et de continuer à alimenter les rubriques du bulletin d'Arscicade-Habitat qui s'appelle désormais « TRAIT d'UNION ». Marc s'éloigne et Alain Fresko lui succède afin de mettre ses convictions et son dynamisme dans l'animation et le développement de notre association au sein de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Gilles BLÉZEAU

LE CARNET

Bienvenue à nos nouveaux adhérents :

- Madame Evelyne SALLES (CDC HABITAT)

- Madame Hélène FENECH (ICADE PROMOTION)

- Madame Claudine DUFAT (ICADE)

Visite de la champignonnière de Colomars

Par une chaude et belle journée ensoleillée, le 9 juin, nous sommes retrouvés à Colomars (à quelques kms de Nice) pour notre déjeuner annuel.

Avant celui-ci, nous avons été conviés à visiter une champignonnière, érigée dans un ancien fort et créée par un ancien militaire passionné et passionnant qui assure des visites pédagogiques, récoltes et ventes.

Il cultive des champignons, des pleurotes (comestibles) et d'autres variétés (non comestibles), en particulier un mycélium qui dévore l'huile de vidange ou le pétrole, excellent pour dépolluer la nature.

Petit rappel sur les champignons :

Les champignons sont les fruits du mycélium, les filaments blancs que l'on trouve sous les feuilles mortes. Dépourvus de chlorophylle, ils sont classés en 3 groupes :

1) les saprophytes qui se nourrissent de l'humus ou du bois en décomposition tels les pleurotes, les mousserons, les champignons de Paris....

2) les parasites qui vivent aux dépens d'organismes vivants dont ils provoquent la mort : les armillaires couleur miel (ils ressemblent aux pleurotes) ou l'amadouvier.

3) les mycorhiziens qui vivent en symbiose avec leur hôte comme les bolets (chêne, châtaignier, sapin, bouleau...) et participent à la bonne santé de l'arbre.

Le mycélium échange avec les racines de l'arbre lui fournissant des sels minéraux et l'arbre du sucre. Le plus connu des mycorhiziens est la truffe.

Super journée ! On pense déjà à l'année prochaine pour nous retrouver.

Jacques BOUNY, Adhérent



A l'intérieur de la champignonnière



Le déjeuner en photos



RIONS UN PEU...

LA LANGUE FRANÇAISE EST TELLEMENT «RICHE»...

Mais de toute manière vous devez payer.

L'ARGENT a besoin de plusieurs mots pour se faire comprendre...

Que penser du tout dernier... ?

À l'école, il se fait appeler :
frais

En banque : *prêt*

En bourse : *devises*

Au tribunal : *amende*

Aux impôts : *taxes*

À l'église : *denier*

Au restaurant : *addition*

Dans le mariage : *dot*

Dans l'immobilier : *loyer*

Chez le travailleur : *salaire*

Chez le fonctionnaire : *appointements*

Chez le chômeur : *allocation*

Chez le retraité : *pension*

Chez l'avocat : *honoraires*

Chez le député : *émoluments*

Chez le kidnappeur : *rançon*

Chez le créancier : *dette*

Chez une victime : *indemnisation*

Chez les prostituées : *passe*

Dans le testament : *héritage*

Chez le voleur : *butin*

En politique : *pot-de-vin* !

ENERGIE ET CLIMAT : SITUATION ET ENJEUX

Les fortes chaleurs de ce printemps et cet été nous ont rappelé si besoin était la réalité du réchauffement climatique généré par les émissions croissantes de gaz à effet de serre. Depuis une trentaine d'années, le « Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat » (GIEC) alerte sur ce phénomène et propose des solutions. Chaque année, depuis 1995, une conférence mondiale dénommée « Conference of the Parties » (COP) se tient et adopte des résolutions vertueuses bien qu'insuffisantes, insuffisance aggravée par la lenteur excessive de leur application, voire leur potentielle remise en cause en cas de guerre comme on le voit aujourd'hui en Europe. En outre, les indispensables mécanismes de compensation financière entre pays développés et pays en développement ne sont que très partiellement mis en œuvre, ce qui retarde la transition énergétique de ces derniers. La situation reste donc préoccupante et chaque nouveau rapport du GIEC (on en est au sixième) se veut encore plus alarmiste que le précédent. Pour mieux comprendre ces enjeux, il convient de les préciser d'abord au niveau mondial pour examiner ensuite le cas de la France et explorer les différentes pistes d'avenir.

Une mutation majeure dans l'histoire du monde

Le GIEC prévoit que la température mondiale aura augmenté en moyenne de 2° en 2030, soit 10 ans plus tôt que lors du précédent rapport. Pour mémoire, l'Accord de Paris sur le climat, signé en 2015 à l'issue de la COP 21, prévoyait une augmentation maximale de 2° à l'horizon 2100. Désormais, les scénarios du GIEC pour 2100 vont de +3,3° à +5,7°, ce qui constitue des variations extrêmement importantes à l'échelle de l'histoire

des températures. Cela aura des conséquences très concrètes : le niveau des mers, qui a déjà augmenté de 0,20 m. depuis un siècle, pourrait monter de 1 à 2 m. d'ici 2100. Cela signifie que plusieurs régions du monde deviendraient inhabitables, en raison de la submersion ou de la sécheresse, ce qui est potentiellement source de migrations massives et de conflits. Au tournant des années 2000, l'ampleur de ces phénomènes a conduit des chercheurs à émettre l'idée d'une nouvelle ère géologique : l'anthropocène, c'est à dire une évolution de la planète induite par l'homme. Voilà 12 000 ans environ, un réchauffement climatique a conduit les hommes à se sédentariser et passer progressivement d'un statut de chasseurs-cueilleurs à celui d'éleveurs-cultivateurs : cette période majeure dans l'histoire de l'humanité a été baptisée « holocène ». Avec l'anthropocène, qui prend racine dans la révolution industrielle engagée au XIXe siècle, on aurait donc pour la première fois une évolution géologique générée non par des forces naturelles mais par l'action de l'homme et son prélèvement croissant sur les ressources de la planète. Celui-ci est d'ailleurs très inégalement réparti : ainsi, 70% des émissions de gaz à effet de serre sont produites par seulement un milliard d'individus sur une population mondiale de près de huit.

Et en France ?

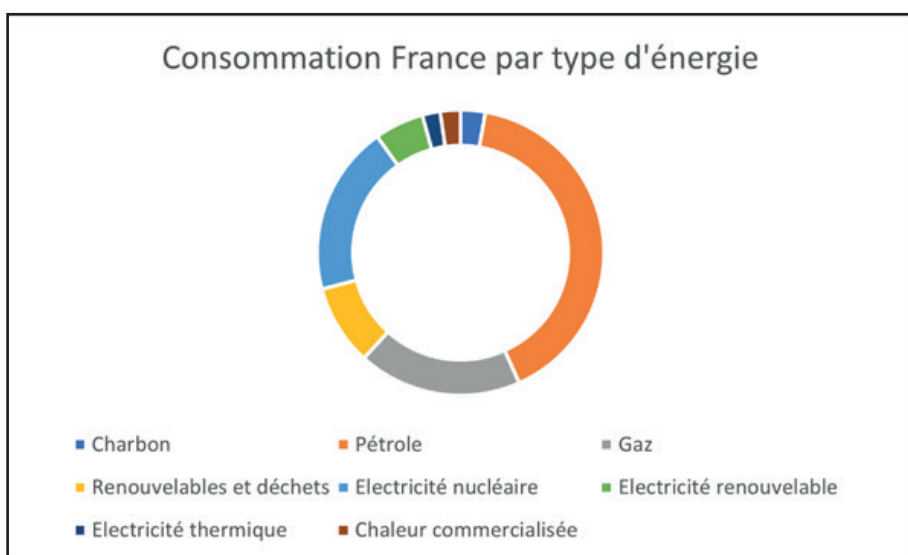
Comment les choses se présentent-elles chez nous ? Comme partout ailleurs, toute activité humaine : travail, habitation, transports, ... implique une consommation d'énergie. Généralement, celle-ci se mesure en watts-heure (par exemple une ampoule de 30 watts allumée pendant une heure consomme une énergie de 30 watts-heure) ou en tonnes

équivalent pétrole (TEP). Compte tenu de l'énorme quantité d'énergie consommée, on utilise au niveau d'un pays la notion de térawatt-heure (Twh, soit un milliard de kilowatts-heure). On gardera pour simplifier dans ce qui suit cette seule mesure. D'autre part, certaines productions d'énergie provoquent des émissions de « gaz à effet de serre », majoritairement du gaz carbonique CO₂ : les énergies « fossiles » (pétrole, charbon, gaz). A l'inverse, le nucléaire et les énergies renouvelables (hydraulique, éoliennes, biomasse, géothermie, solaire, bois, ...) n'en émettent pas ou très peu. On parle donc depuis plusieurs années de la nécessité d'une « transition énergétique » et d'économies d'énergie mais les choses ne sont pas simples. Globalement, la consommation primaire totale d'énergie est d'environ 2900 Twh par an, en légère baisse depuis quelques années. La consommation dite « finale » est nettement inférieure : 1800 Twh environ. La différence est due en grande partie à l'importante perte de chaleur générée par les centrales nucléaires : pour 1 TWh consommé 2 sont renvoyés dans la nature. La cogénération (utilisation de la chaleur émise) pourrait permettre de limiter cette perte mais elle est très peu développée en France. Le tableau 1 et le graphe ci-dessous fournissent quelques éléments sur la consommation finale d'énergie en France et ses principales sources.

Il ressort de ce qui précède que les énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon), représentent encore près des deux tiers de la consommation, les renouvelables 17% et le nucléaire 19%. Seul un peu plus d'un tiers de notre consommation n'émet pas de CO₂. On voit le chemin qui reste à parcourir.

Tableau 1 : Consommation finale d'énergie France 2019
(source : Ministère de la transition écologique - chiffres arrondis)

Source	Twh	%	Observations
Charbon	55	2,8%	dont 41 Twh pour les hauts-fourneaux
Pétrole	800	40,5%	dont 500 Twh pour le transport
Gaz	365	18,5%	
Renouvelables et déchets	155	9,1%	100 Twh bois, 34 Twh pompes à chaleur, 7 Twh géothermie, 13 Twh déchets
Electricité nucléaire	380	19,2%	
Electricité renouvelable	115	5,6%	60 Twh hydraulique, 34 Twh éolien, 11 Twh solaire, 10 Twh bioénergie
Electricité thermique	40	2,0%	
Chaleur commercialisée	45	2,3%	Chaudières bois, valorisation déchets, géothermie, ...
Total avant ajustements	1965	100,0%	
Ajustements divers	-165	-	Notamment : importations-exportations électricité
Total net	1800		



Quelles pistes d'avenir ?

Pour éclairer les différents choix possibles, l'Agence de L'Environnement et de la Maîtrise Energétique (ADEME, appelée aujourd'hui Agence de la Transition Ecologique) a élaboré quatre scénarios pour 2050, allant de S1 à S4. Ces scénarios ont quelques points communs : réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre, part accrue de l'électricité, en raison notamment de l'électrification du parc de voitures, rénovation des bâtiments, baisse plus ou moins forte de la consommation finale d'énergie, disparition ou forte diminution des énergies fossiles. Cependant, les

différences d'approche sont très considérables. Si S1 privilégie la sobriété et, en quelque sorte, la décroissance (par exemple, division par trois de la consommation de viande, quasi-abandon de la construction de logements neufs, baisse des déplacements), S4 parie sur les avancées technologiques pour décarboner notre économie (notamment la captation et le stockage du CO₂, l'utilisation massive de la biomasse), sans réduire la consommation de biens et services. Ces deux scénarios présentent des risques élevés, concernant l'acceptabilité sociale pour S1 ou l'incertitude sur l'efficacité des nouvelles technologies pour S4. Entre les deux, S2 met l'accent sur

le développement du fret ferroviaire et fluvial, l'utilisation de l'hydrogène, une sobriété importante, tandis que S3 met en avant les biocarburants, un vaste mouvement de déconstruction-reconstruction de logements, l'utilisation de l'hydrogène comme S2, un faible effort de sobriété. Devant une telle dispersion des stratégies possibles, il n'est pas facile de s'y retrouver : aucune mesure ne fait l'unanimité, chacune présente des avantages et des inconvénients, certaines suscitent des débats plus passionnés que rationnels, tandis que d'autres pourraient s'avérer de « fausses bonnes solutions ». Quelques pistes semblent cependant relever du bon sens et recueillir un relatif consensus, sous réserve cependant que la question de leur financement ne constitue pas un obstacle :

- Rénovation massive des logements et autres bâtiments
- Développement des transports en commun et des circulations douces (marche, vélo, ...)
- Développement du fret ferroviaire et fluvial
- Valorisation des déchets
- Elimination des gaspillages

- Retour à une plus grande longévité des produits industriels (fin de l'obsolescence programmée)
- Utilisation plus économe de l'eau dans l'agriculture.
- Développement concerté de l'éolien terrestre et maritime, ainsi que des panneaux photovoltaïques.

On peut souligner par ailleurs que, dans tous les scénarios, l'électricité occupe une place prépondérante dans le « mix énergétique » programmé, comme le montre le tableau 2 ci-dessous :

Cela soulève une question importante car, en France, le nucléaire assure plus de 70% de l'électricité produite. Une partie de l'opinion, des associations telles que

Peuvent s'y ajouter le coût des investissements et celui à venir du démantèlement des centrales. A l'inverse, les partisans du nucléaire mettent en avant l'indépendance énergétique du pays, l'importation d'uranium étant d'un faible poids dans notre balance commerciale et sécurisée par la diversité des sources, la non-émission de gaz à effet de serre et le caractère pilotable de cette énergie, à la différence de l'éolien et du solaire. On est là au cœur de la question : même en multipliant par trois d'ici 2030 la production d'électricité solaire et éolienne (de 45 à 135 Twh) et en ajoutant les 60 Twh d'électricité hydraulique, peu extensible, on disposerait seulement, dans le meilleur des cas (présence de soleil et de vent) et dans les scénarios les plus

ne diminuera pas dans les années à venir, voire augmentera avec l'électrification du parc automobile. Il semble donc que l'on doive, quoi que chacune et chacun puisse en penser, vivre avec le nucléaire pendant de nombreuses décennies encore.

On voit donc, à travers ces réflexions très partielles, que l'énergie et le climat constituent un enjeu majeur pour nos sociétés, sans parler des autres préoccupations environnementales. Les gouvernements en sont de plus en plus conscients, comme les populations. Cependant, la variété et la complexité des solutions possibles, ainsi que l'extrême diversité, voire conflictualité des intérêts politiques et sociaux en jeu, rendent le chemin difficile à tracer et semé d'embûches.

Tableau 2 : Scénarios Ademe de consommation d'énergie en 2030 (en Twh)
(sources : INSEE et Ademe)

Type d'énergie	2019	S1	S2	S3	S4
Electricité	535	301	343	517	709
%	30%	38%	41%	48%	54%
Chaleur	200	265	260	290	271
Gaz	365	110	126	161	270
Hydrogène			43	66	
Comb. liquides	800	70	42	36	73
Autres	-100	40	18	4	
Total	1800	786	832	1074	1324

Greenpeace ou Negawatt, des forces politiques telles qu'EELV ou LFI, prônent l'abandon de cette technologie, à l'instar de ce qui a été décidé en Allemagne. Les principaux griefs invoqués sont le risque d'accident et le potentiel à long terme de contamination des déchets radioactifs.

volontaristes (S1 et S2), des deux tiers de l'électricité nécessaire. Il manquerait encore plus de 100 Twh, à assurer soit par des énergies fossiles, ce qui serait un recul, soit... par du nucléaire. De plus, il est probable que le besoin d'électricité

Une chose est sûre : nous n'avons pas le choix, il faut avancer et vite. Puisse cette urgence favoriser un consensus et une action résolue dans la durée.

Alain FRESKO

LE MEUSIEN

Mon intérêt conjugué pour la Grande Guerre et l'univers ferroviaire me conduit à évoquer aujourd'hui le premier dispositif destiné à assurer la logistique de la place de Verdun suite à la chute de cette dernière (« Verdun ist gefallen ») en février 1916.

A l'origine

A l'initiative des collectivités locales (le plus souvent les départements), apparaissent dès 1859 les premiers chemins de fer d'intérêt local (VFIL), voies ferrées à normes réduites (écartement de 1,00 m, souvent réduit à 0,60 m, permettant des courbes plus serrées) desservant des zones rurales à l'écart du réseau des grandes compagnies d'intérêt général avec écartement standardisé de 1,435 m concédées par l'ETAT, distinction validée par le plan Freycinet (alors ministre des Travaux Publics) en 1879.

Ces voies ferrées secondaires connaîtront un développement spectaculaire pour atteindre 17 653 km en 1913 puis 20 291 km à leur apogée en 1928 avant de fermer progressivement, face à la concurrence automobile progressivement émergente.

Le Meusien

Le Meusien désigne un réseau de chemins de fer à voie métrique réalisé à partir de 1883 par la Compagnie des chemins de fer d'intérêt local de la Meuse, d'une part, et par la Compagnie meusienne de chemins de fer, d'autre part ; ce réseau (carte ci-contre)



se composait en 1895 d'environ 140 km de lignes desservant la partie sud-ouest du département de la Meuse située entre le département de la Marne à l'ouest et les côtes de Meuse à l'est. Ces lignes étaient exploitées sous forme de concession par Charles Varinot, entrepreneur de travaux publics, puis par ses fils.

La ligne principale reliait Bar le Duc (préfecture) à Verdun (sous-préfecture).

Dès les premières réalisations et



par « facilité » (réduction des acquisitions foncières, limitation des ouvrages d'art) ces lignes à voie métrique (1,00 m) sont souvent aménagées sur des accotements routiers.

Ce chemin de fer, le Meusien, est rapidement communément désigné sous les vocables les plus divers : le Varinot, le P'tit Varinot, le Tacot ou le Tortillard.

La première ligne du réseau du Meusien n'a pas connu un franc succès : la vitesse était très réduite, le confort inexistant (absence de chauffage et de toilettes), la mixité des rames (voyageurs-marchandises) entraînait de nombreux arrêts et manœuvres.

Le Meusien était emprunté pour se rendre aux marchés hebdomadaires se tenant alternativement dans les différents bourgs traversés ou pour les loisirs car c'est l'époque où les jeunes fréquentaient les bals des samedis et dimanches...

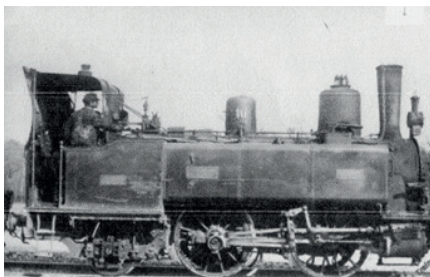
En 1916, le Meusien étend son réseau avec la construction d'une nouvelle ligne plus directe à écartement standard reliant la commune de Sommeilles-Nettancourt (au sud) à Verdun (au nord-est) afin de renforcer la desserte de cette dernière.

Le matériel roulant

La traction des convois était assurée par une vingtaine puis une soixantaine (à partir d'avril 1916) de locomotives-Tender (circulant souvent en couple)

issues de divers réseaux de province à voie métrique.

Elles portaient toutes un nom telles « la Lilloise, », « la Suzanne » (du prénom de l'une des filles de Charles Varinot) ci-dessous, « la Cécille » ou « la Louise ».



Les convois étaient composés de voitures voyageurs et de fourgons de gabarit réduit, de faible longueur (10 à 12 unités) et circulaient à faible vitesse (de l'ordre de 20 km/h).

En raison de leurs origines diverses, les matériels du Meusien étaient cependant partiellement incompatibles (systèmes d'attaches et de freinage notamment), source de difficultés d'exploitation...

Le Meusien et la Grande Guerre

Fin 1914, le Varinot est réquisitionné à titre stratégique pour alimenter le front d'Argonne et la place de Verdun.

En février 1916, d'importants tra-

voux d'infrastructure confiés au Génie militaire sont réalisés sur 78 km afin d'augmenter la capacité du réseau (création de voies d'évitement pour croisement de rames, renforcement des plates-formes de roulement, pose de rails plus lourds...) ; du matériel roulant (locomotives plus puissantes, wagons en nombre) en provenance de toute la France participe à l'optimisation du réseau mais ne parviendra pas à répondre aux énormes besoins logistiques à la défense de la place de Verdun. Cet état de fait conduira à la construction d'une voie routière de 57,2 km reliant Bar le Duc à Verdun dénommée « Voie Sacrée ».

Si cette dernière est affectée prioritairement à l'acheminement des troupes au moyen d'une noria de camions, le Meusien est chargé du transport des vivres, des munitions et des matériels et, au retour, de l'évacuation des blessés vers les hôpitaux de l'arrière. Chaque train peut ainsi évacuer 250 blessés (150 assis et 100 couchés) accompagnés du personnel médical.

Malgré une pénurie de matériels progressivement comblée, grâce à la constitution de rames permanentes et homogènes, à une forte augmentation des rotations quotidiennes (de 22 à 31 dans chaque sens), l'activité du Meusien passe de 4 000 à 10 000 tonnes de matériels et de vivres, et de 14 000 à 73 000 hommes (dont 28 000 blessés) entre les mois de mars et de juin 1916.

Le Meusien, souvent considéré comme « un dérisoire tortillard à voie étroite » constitue ainsi un appoint non négligeable à la Voie Sacrée empruntée par 400 000

hommes en mars 1916...

La mort du Meusien

En 1919, le réseau du Meusien est rendu aux civils pour être racheté en 1923 par le département de la Meuse et rétrocédé à la Société générale des chemins de fer économiques (SE) qui exploitait antérieurement une ligne Commercy-Montmédy via Verdun dans la plaine de la Woëvre à l'est des côtes de Meuse sous le feu des allemands durant la Grande Guerre ; la SE poursuivra quelques années durant l'exploitation des lignes des différents réseaux situés dans le département de la Meuse totalisant près de 250 km.

La concurrence de la route entraînera cependant la fermeture progressive de certaines lignes ; de lourdes pertes d'exploitation signeront la condamnation définitive de la SE en 1938.

Dès lors, les voies sont déposées et diverses installations (dépôts) démontées, le matériel ferrailé ; les gares sont démolies, certaines rendues à l'habitation.

Seuls stigmates visibles aujourd'hui : quelques ouvrages d'art, le tracé des anciennes plates-formes de roulement et le ballast envahis par la végétation

La renaissance du Varinot

Une locomotive, la CM n° 26 dénommée « La Suzanne » construite en 1890, échappe cependant à la démolition ; rachetée par un entrepreneur de travaux publics, on la retrouve en 1941 en baie de Somme pour être affectée à la construction du mur de l'Atlantique, retrouvant ainsi



sa vocation militaire initiale...

A la Libération, vendue à un ferrailleur, elle échappe à nouveau à

la démolition pour être rachetée par une association d'insertion créée à l'initiative de l'Office du Tourisme de Bar le Duc.

Après 50 000 heures de travail de restauration entrepris par l'association du chemin de fer historique de la Voie Sacrée (CFHVS), sanctionnées par son classement au titre de monument historique en 1991, « La Suzanne » et sa rame attelée de 4 wagons (un tombereau et trois fourgons dont un à usage sanitaire) également restaurés, reprend du service en mai 2022 et assure un parcours touristique de 4,2 km sur la voie initiale du Varinot remise en état à partir d'une gare reconstituée à Bar le Duc.

Marc ESNAULT

marc.esnault@hotmail.fr

UN VILLAGE DRÔMOIS... OU LES PRÉMICES DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La vallée de la Drôme, du soleil, une rivière qui coule cahin-caha vers le Rhône, le début de la Clairette de Die, des producteurs de fromages, légumes et huiles essentielles, l'accent chantant de ses habitants avec un parfum de lavande...

Cela c'est pour le cadre.

Un village de 1 300 habitants. Une gare, des restaurants, épicerie, boulangerie, pharmacie, plombier, peintres et maçons offrent leurs services aux habitants qui ne sont pas isolés du monde.

Une cinquantaine d'associations pilotent des activités très variées, et depuis la fin de la deuxième guerre (on est aux portes du Vercors) un rythme bien établi n'a permis à aucune équipe municipale d'accéder à un second mandat !

Courant 2013, le maire décide de favoriser l'implantation d'une supérette sur le territoire de la commune, de l'autre côté de la route nationale qui contourne le village.

Il ne s'attendait pas à une levée de boucliers des habitants qui ont découvert un projet déjà très avancé.

C'est le début d'une vraie mobilisation face aux décisions prises par un individu seul, au mieux accompagné de deux ou trois autres élus, sans aucune concertation locale.

La conséquence première de ce mouvement a été le retrait du projet par son opérateur qui a reculé face à la réaction de ceux qui auraient dû être ses clients !

L'autre effet a été le démarrage de groupes de travail par des habitants qui se sont dit qu'après tout il devait être possible de mettre

en place un autre mode de gouvernance.

Structurés par des méthodes d'animation empruntées à l'éducation populaire, de plus en plus de participants se sont retrouvés.

Des réunions de 200/250 personnes ont porté un objectif de gouvernance et non un programme électoral s'appuyant de façon détaillée sur constructions, travaux ou animations à venir.

Et en mars 2014, 64% des électeurs saillants ont approuvé ce projet.

Une gouvernance transparente, deux élus par délégation pour éviter la prise de pouvoir, des Comités de pilotage ouverts au public qui remplaçaient les réunions d'adjoints à huis clos, des Groupes d'Action Projet prenant en charge réflexions et mise en place des initiatives, qu'elles soient proposées par



les élus ou par des habitants, un site d'information, des comptes rendus publics... ; le maire a été choisi, après les élections, en fonction de sa capacité d'écoute et de sa disponibilité (!), son métier de permanent de nuit d'un foyer d'enfants en difficulté lui octroyait du temps libre en journée !!

Précision qui s'est avérée importante au fil du temps : les 15 élus ne se connaissaient pas avant et se sont découverts au fur et à mesure du mandat, avec leurs préférences, opinions, ancienneté ou non dans le village, écologistes ou chasseurs...

Un Conseil des Sages, tiré au sort parmi des habitants volontaires, a été mis en place, principalement pour veiller à ce que les engagements pris sur le mode de gouvernance soient respectés.

Le premier acte de la nouvelle équipe a été d'organiser une journée porte ouverte de la Mairie, pour la rendre aux habitants. Une vraie foule s'est pressée, à la fois pour connaître les lieux et s'inscrire dans les premières propositions de groupes de travail.

Une des premières confrontations avec les élus des communes voisines a été l'élection des vice-présidents de la Communauté de Communes de Crest et du pays de Saillans.

Le Conseil municipal ayant droit à 3 représentants, avait désigné le nouveau Maire et une adjointe ainsi que l'ancien maire au titre de la minorité... ; les élus de la Communauté ont désigné l'ancien maire comme représentant de Saillans !

Faut-il préciser que le maire de la commune centre, Crest, un certain Hervé Mariton, n'avait pas trouvé à son goût la nouvelle majorité saillançonne ?!

La première année du mandat a ainsi été fébrile, dynamique, active, surprenante.

Et ceci aussi bien pour les nouveaux élus, qui découvraient tous ce que représentait un mandat municipal et la lourdeur des textes qui les régissent, que pour les habitants.

Si un vrai enthousiasme a porté l'énergie de ceux qui estimaient juste de changer les modes de faire, cela n'a pas plu aux tenants de la tradition et de l'ancienneté locale : n'est pas saillançon qui veut, surtout s'il ne justifie pas 2 générations de natifs !!!

Le hasard a voulu que des journalistes soient installés dans le village, et qu'ils aient fait passer quelques articles relatant cette expérience locale. La presse au sens large s'y est intéressée : quotidiens nationaux, hebdomadaires, mensuels, documentaires de télévi-

sion française mais aussi européenne, suivis par des demandes d'interventions dans des colloques universitaires, politiques, philosophiques. Le tout cumulé avec des sollicitations d'autres communes de France par des équipes majoritaires ou minoritaires...

Au point qu'au bout de trois ans, il a fallu s'organiser pour recevoir deux fois par an les solliciteurs et leur consacrer du temps, plutôt que de déplacer sans arrêt les représentants locaux.

Deux documentalistes, installées avec leur famille dans le village, ont commencé à filmer l'expérience le jour des résultats de 2014. Elles ont continué pendant 6 ans...

Cela a donné un premier film de 52 minutes, diffusé dans des salles, mais également à plusieurs reprises sur LCP (« La république de Saillans » visionnable sur le net). Une deuxième version de 2 heures est en cours de diffusion sur le territoire national sous le titre « Commune commune ».

Ce bref article ne peut reprendre la totalité des actions menées au cours des 6 années de mandat.

Je n'étais pas élu moi-même, n'habitant pas encore à temps plein sur place, et trouvant au moment de la campagne qu'elle était animée par de gentils sociaux-culs, qui ne connaissaient pas grand-chose à la vraie vie municipale...

Un rendez-vous avec deux candidats avait modifié mon approche, et je me suis intéressé de plus près aux premiers temps du mandat, jusqu'à m'investir fortement par la suite, comme d'autres habitants, pour aider à faire avancer et concrétiser les projets.

S'engager à informer et consulter, pour que les décisions soient prises dans un maximum de concertation, crée inévitablement une lourdeur dans les processus.

La multiplicité des sujets à prendre en charge par les élus est quasiment sans limite, et la taille du village ne permet pas d'avoir des équipes de salariés communaux en nombre suffisant, voire en compétence très approfondie pour une partie d'entre eux.

Les élus sont donc à la fois très sollicités directement, et fortement tentés de piloter

le personnel sans que l'organisation ne soit respectée...

La multiplication des Groupes d'Actions Projets, qui ont pris en charge des sujets très variés, a enrichi la réflexion locale, mais au bout de trois ans ont épuisé nombre des élus...

Et ces sujets étant traités, de nouveaux Groupes ne se sont pas créés aussi spontanément.

Le fait que le village ait été fortement médiatisé a aussi exacerbé des oppositions entre les habitants, en particulier ceux les plus ancrés dans l'histoire du village (« on nous vole notre village » a souvent été exprimé !).

La quantité des sujets traités a donné lieu à une information permanente, que l'on peut retrouver sur le site municipal de la période 2014 – 2020 (<https://www.mairiede-saillans2014-2020.fr/menu-principal/projet-communal/>).

Un très gros dossier a été lancé au bout de la troisième année de mandat : la révision du PLU.

Elle a été motivée à la fois par des changements dans la réglementation et l'impossibilité de répondre à des sollicitations de propriétaires de terrains, et par le fait que la pression de la demande nécessitait une réflexion d'ensemble, dix ans après la publication du précédent document d'urbanisme.

En cohérence avec sa démarche, l'équipe municipale a engagé un processus complet et en partie original pour permettre aux habitants de s'approprier cet aspect du devenir du village.

Accompagnée par une équipe de professionnels sélectionnés pour leur ouverture à l'écoute, la construction du PLU a nécessité des étapes complexes qui se sont déroulées sur 3 ans.

Un travail approfondi d'état des lieux, avec visites de l'ensemble de la superficie du village, des approches quasiment tactiles sur une immense photo aérienne, des partages de chiffres et histoires du territoire ont sensibilisé les habitants à la réalité de leur terrain.

Un Comité de Pilotage du PLU a été constitué de 18 personnes. 6 élus et 12 habitants

tirés au sort parmi des volontaires sollicités selon leur quartier et leur genre.

Son rôle était de travailler à un rythme régulier avec le bureau d'études pour prendre les orientations principales du document à venir, le Conseil Municipal s'engageant à les suivre lors de la délibération finale.

Il a fallu les premiers mois former à ce qu'est un PLU (!), puis, étapes par étapes, élaborer les premières propositions, organiser des consultations et des réunions publiques.

La Mairie avait obtenu l'accompagnement de la Commission Nationale du Débat Public



(CNDP), qui a délégué son Vice-Président pour veiller à la transparence de la démarche. Comme à chaque fois que l'on touche au foncier, des oppositions sont nées et elles se sont concrétisées par la création d'une association préfiguration d'une liste d'opposition ! Je ne rentrerai pas dans les détails de ces longs mois, qui ont fait l'objet de multiples documents. Les rapports du commissaire enquêteur et de la CNDP ont unanimement reconnu la qualité des engagements de transparence et d'écoute.

Il faut juste intégrer que l'adoption du PLU s'est faite au cours du dernier Conseil Municipal de la mandature, 5 jours avant les élections !

Au moment des élections de Mars 2020,

deux listes sont en présence.

Celle qui entend poursuivre la démarche initiée en 2014, et celle qui se constitue autour des opposants au PLU.

La liste des « sortants » ne comprend que trois anciens élus. Il s'agit à la fois de respecter l'engagement de départ selon lequel être élu n'est pas un métier, et de prendre en compte la fatigue qui a submergé une bonne partie de l'équipe.

L'investissement des élus sortants, tout au long du mandat, a fait hésiter beaucoup de candidats potentiels, peu désireux de se faire

engloutir.

Le programme présenté tenait compte de la nécessité de modifier un certain nombre de pratiques, en particulier celles qui s'étaient avérées trop chronophages.

En face, le thème principal a été d'affirmer qu'il n'y avait jamais eu de concertation et qu'avec eux les habitants verraient vraiment ce que participation voulait dire.

Les sujets évoqués étaient la copie de ceux de l'équipe sortante, jusqu'aux couleurs et formats des documents.

Le tout agrémenté de ce que l'on appelle désormais des fake news, à foison.

On ne se serait jamais crus dans un simple village de 1 300 habitants. La campagne a donc été dure et a vraiment clivé deux

Un village drômois

groupes.

Le soir des élections, avec une participation de 70% des électeurs, 16 voix d'écart ont fait basculer la gouvernance...

On était le 15 mars 2020 et comme partout en France le confinement était décrété !

Pourquoi un échec alors que la plupart des médias, des chercheurs, s'intéressaient positivement à une autre approche de la vie d'une commune ?

Quelle que soit l'ouverture à l'information ou la concertation, la participation, elle, ne s'impose pas !

- Les élus en place regrettaient souvent de ne pas voir affluer des centaines de personnes à chaque fois... ; mais chacun a ses propres priorités, quelles que soient les générations, et la chose publique n'est pas, et de loin, prioritaire pour une large part de la population !
- Pouvoir déléguer à quelques personnes la gestion d'une mairie pour 6 ans et ne s'y intéresser que quand il s'agit d'en profiter ou de délivrer des reproches, est un choix très largement diffusé en France.
- S'inquiéter de l'arrivée de nouveaux habitants, la plupart jeunes, souvent avec enfants, attirés par une autre façon de vivre le collectif, est courant.
- Être saturés des déambulations de journalistes, dont certains peuvent déformer la réalité quotidienne, soit par superficialité, soit par transfert de leurs propres desideratas, est humain.
- Reprocher des choix d'urbanisme qui limitent les zones de construction, donc le bénéfice potentiel de ses propres terrains, n'est pas original.

Contrairement à la liste de 2014, il n'y avait



en 2020 aucun représentant des « vieilles familles » saillansonnées chez les sortants, alors que certains étaient présents en face.

Passée la phase du confinement le nouveau conseil municipal s'est mis en place.

Et la bonne vieille méthode de gouvernance a retrouvé le naturel qui avait été chassé !

Les trois membres d'opposition ont été ostracisés.

Les réunions de la seule majorité fermées aux autres élus.

La première adjointe, très active pendant la campagne, a démissionné au bout d'un mois sans aucune explication, ne serait-ce qu'à ses électeurs.

Au bout de deux ans des commissions ont été mises en place, moyennant la signature de chartes de participations un tan-

tiné rigides. Le fait qu'elle soient baptisées CoCons (!) a laissé perplexes nombres d'habitants ...

Mais le virus a été transmis, 66 listes participatives ont obtenu la majorité en 2020, comme Annecy, Chambéry, Poitiers... et beaucoup de petites communes...

Le chemin est encore long pour que les modes de gouvernance évoluent en nombre.

Ce que l'on constate à chaque consultation électorale depuis maintenant trop longtemps, est que l'intérêt et la confiance des électeurs diminuent d'année en année.

Il faut trouver la bonne voie, elle est encore expérimentale, mais se dessine !

Bernard SIMON

RIONS UN PEU...

A l'école :

Un père dit à son fils qui revient avec un mauvais carnet de notes :

- Que vas-tu devenir plus tard ?
A ton âge, Napoléon était très bon à l'école !

Et le gamin répond :

-Et à ton âge, il était empereur !
😂

Au musée :

Un monsieur visite un musée. Soudain il s'arrête et dit au guide :

- Ah, c'est moche !

- C'est du Picasso, répond le guide.

Plus loin, il s'écrit de nouveau :

- Ah, c'est vraiment moche !

- Ça Monsieur, c'est un miroir !
😂

Chez le médecin :

Après avoir reçu un coup de couteau, Rimbaud va voir le médecin et lui dit :

- Docteur, j'ai un peu mal vers l'aine...
😂